REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

COMITE ITIE

GTSEC

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

MINISTRY OF MINING, INDUSTRY AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

EITI COMMITTEE

WGTE

N°_____/MINFI/ MINMIDT/ITIE /GTSEC **Yaoundé, le 17 juin 2025**

Analyse croisée de l'impact économique du secteur extractif sur les finances publiques à partir des données des rapports ITIE 2021 et 2022

Contexte *: Chaque année le gouvernement camerounais organise devant le Parlement un débat d'orientation budgétaire. Après cela avant la présentation du projet de Loi des Finances, le Premier Ministre procède à la présentation du programme économique, social, culturel et financier du gouvernement.*

1. Chiffres clés du secteur extractif

Le secteur extractif a un impact majeur sur l'économie du Cameroun, particulièrement en ce qui concerne ses finances publiques.

En 2021, le secteur a généré des paiements de 776,09 milliards de FCFA, dont 160,41 milliards de FCFA en numéraire et 615,68 milliards de FCFA en nature, via les participations de l'État dans la production pétrolière et gazière. Ces paiements ont contribué à hauteur de 589,35 milliards FCFA au budget de l'Etat.

En 2022, l'impact a continué de croître. Le secteur extractif a généré des paiements de 1 416,22 milliards de FCFA dont 1 119,58 milliards de FCFA ont été affectés aux recettes budgétaires de l'État, soit une augmentation de 89,97 % par rapport à 2021. Cela s'explique par une hausse de 89,38 % des transferts de la SNH-Mandat qui ont atteint 774,51 milliards de FCFA. Parmi ces recettes, 250,51 milliards de FCFA ont été générés en numéraire et 524,00 milliards de FCFA an nature.

Les contributions des revenus extractifs au budget de l'Etat sont passées de 16,34% **en 2021** à 25,48% **en 2022**. Soit une croissance de 9,14%.

2. Contribution au PIB et aux exportations

Le secteur extractif a également vu sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) augmenter significativement, passant de **3,70 %** en 2021 à **6,29 %** en 2022. Soit une variation de **2,36%**. Cela reflète une meilleure performance du secteur, soutenue par la hausse des prix internationaux des hydrocarbures.
En termes d'exportations, la contribution du secteur extractif s'est élevée à **41,05 %** en 2022, marquant une progression par rapport au **30,42 %** en 2021. Ces chiffres montrent l'impact de la variation des cours des produits pétroliers sur la contribution du secteur extractif pour la balance commerciale du pays.

3. Contribution à l'emploi et aux investissements

En 2021, les contributions du secteur extractif en matière d'emplois étaient de 0,67% et de 12,25% pour les investissements. **En 2022,** ces contributions ont chuté à 0,58% pour les emplois et à 6,06% pour les investissements, marquant respectivement une baisse de -0,09% et -6,19%.

La baisse des contributions du secteur extractif en emplois et investissements en 2022 pourrait être due à un ralentissement des activités, à une réduction des investissements étrangers et à des ajustements internes dans le secteur. Cela reflète possiblement une rationalisation des coûts chez les opérateurs.

4. Relative dépendance au secteur pétrolier

Cependant, cette croissance reste largement dépendante du secteur pétrolier. En 2022, les revenus du secteur pétrolier ont représenté **95,95 %** des recettes budgétaires extractives, soit **1 073,50 milliards de FCFA** sur un total de **1 119,58 milliards de FCFA**, bien que le secteur minier, notamment l'exploitation des carrières, ait montré une légère baisse de sa contribution. Cela démontre la vulnérabilité du Cameroun aux fluctuations des prix du pétrole (***effet prix***) sur le marché mondial ainsi qu'au niveau de production (***effet quantité***).

5. Recommandations spécifiques du rapport ITIE 2021 et 2022

1. **Améliorer la publication d'informations** : La publication des informations sur le secteur extractif doit être améliorée pour assurer une meilleure transparence. Ceci inclut la publication régulière des statistiques sur les activités minières et les hydrocarbures ;
2. **Renforcer la gestion des titres miniers** : La transparence et la gestion des titres miniers doivent être renforcées, avec une publication régulière des informations sur les permis et les cessions ;
3. **Système de gestion anti-corruption** : Il est recommandé de mettre en place un système de gestion anti-corruption dans les entreprises publiques comme la SNH et SONAMINES pour réduire les risques de malversations ;
4. **S'assurer d'un meilleur suivi de la production** : Tout part de la maitrise de la production étant donné que dans le secteur pétrolier, le ***cost oil*** et le ***profit oil*** sont appliqués dans ces cas de contrat de partage de production.

Références des pages et sections utilisées :

Rapport ITIE 2021 :

Pages 13-17 : Chiffres clés du rapport ITIE 2021, y compris les revenus du secteur extractif et la contribution au budget de l'État.

Pages 119-120 : Paiements en nature et les revenus de la commercialisation des parts de l'État dans la production d'hydrocarbures.

Page 164 : Contribution du secteur extractif au PIB national.

Rapport ITIE 2022 :

Pages 15-19 : Revenus du secteur extractif et leur répartition, y compris les paiements par secteur et par organisme collecteur.

Pages 18-21 : Contribution du secteur extractif au budget de l'État, à l'économie et aux exportations.

Page 199 : Projection des recettes extractives et de la transition énergétique, ainsi que des évolutions de la fiscalité.

POUR LE GTSEC